



Le 23 septembre 2019

Emily Grimshaw rejoint le cabinet Ngo Jung & Partners en qualité d'Associée en charge de la pratique Droit social

Le cabinet Ngo Jung & Partners a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'Emily Grimshaw en qualité d'Associée en charge de la pratique Droit social.

Emily est inscrite au Barreau de Paris depuis 2008 et a débuté sa carrière chez Gide Loyrette Nouel, avant d'exercer au sein du cabinet Latham & Watkins en qualité de Counsel. Elle est titulaire d'un LLM International Business Law de l'Université d'Exeter et est également diplômée de l'Université de droit de Rennes (DJCE et Master Droit Civil).

Dans le cadre de son activité, Emily assiste une clientèle composée d'entreprises françaises et étrangères dans l'ensemble de leurs relations individuelles et collectives de travail, tant en conseil qu'en contentieux. Elle intervient également sur les aspects de droit social dans le cadre d'opérations de fusion-acquisition et de private equity.